



MINISTÈRE
DES ARMÉES

Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat général
pour l'administration
Direction des affaires financières

ÉCODEF

179
AVRIL 2021

• LE BULLETIN DE L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE DE LA DÉFENSE (SGA/DAF/OED) •

STATISTIQUES

LES DÉPENSES DE DÉFENSE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES EN 2019

L'effort de défense atteint 1,2 % du Produit Intérieur Brut (PIB) en 2019 dans l'UE-27 et 1,75 % en France. L'effort de défense européen est en recul continu depuis le milieu des années 90. Sur 1 000 € de dépenses publiques en France, 31 € sont consacrés à financer la défense. La progression des dépenses de rémunération publique de défense en France reste maîtrisée et inférieure à celle constatée dans d'autres catégories de dépenses.

UN EFFORT DE DÉFENSE EUROPÉEN À 1,2 %

Les dépenses de défense de l'UE à 27 s'établissent à 168,5 Mds € en 2019, un chiffre en progression de +3,4 % en euros courants par rapport à 2018.

Sur la période 1995-2019, les dépenses de défense de l'UE-27 en euros courants ont progressé en moyenne de +2,0 % par an, alors que l'effort de défense européen (dépenses en % du PIB) a reculé de -0,4 points de PIB et la part des dépenses de défense dans l'ensemble des dépenses des administrations publiques de -0,5 point. En 2019, l'effort de défense européen à 27 est de 1,2 % du PIB et la part des dépenses de défense dans le total des dépenses publiques de 2,6 % (**Figure 1**).

Entre 2018 et 2019, les dépenses publiques de défense progressent en euros constants dans 21 pays, principalement en Hongrie, Bulgarie et Slovaquie, et sont en retrait dans huit pays, en particulier en Grèce (-11,5 %) et en Irlande (-11,6 %). La progression en euros constants atteint +9 % au Royaume-Uni, +1,8 % en Allemagne et +0,7 % en France (**Figure 2**). Les dépenses publiques de défense de la France représentent le quart (25,2 %) du total des dépenses de défense de l'UE-27 en 2019.

Alors qu'en 1995, on comptabilisait huit pays de l'UE-28 dont l'effort de défense était supérieur ou égal à 2 %, ils ne sont plus que trois en 2019 : le Royaume-Uni, l'Estonie et la Grèce. La Lettonie a doublé son effort de défense sur la période 1995-2019, pour atteindre 1,9 % en 2019 (**Figure 3**). L'effort de défense de la France (source Eurostat) est de 1,75 % du PIB en 2019.

L'Observatoire Économique de la Défense diffuse EcoDef par messagerie électronique (format pdf).

Si vous êtes intéressé(e) par cette formule, veuillez adresser un courriel à :

daf.oed.fct@intradef.gouv.fr

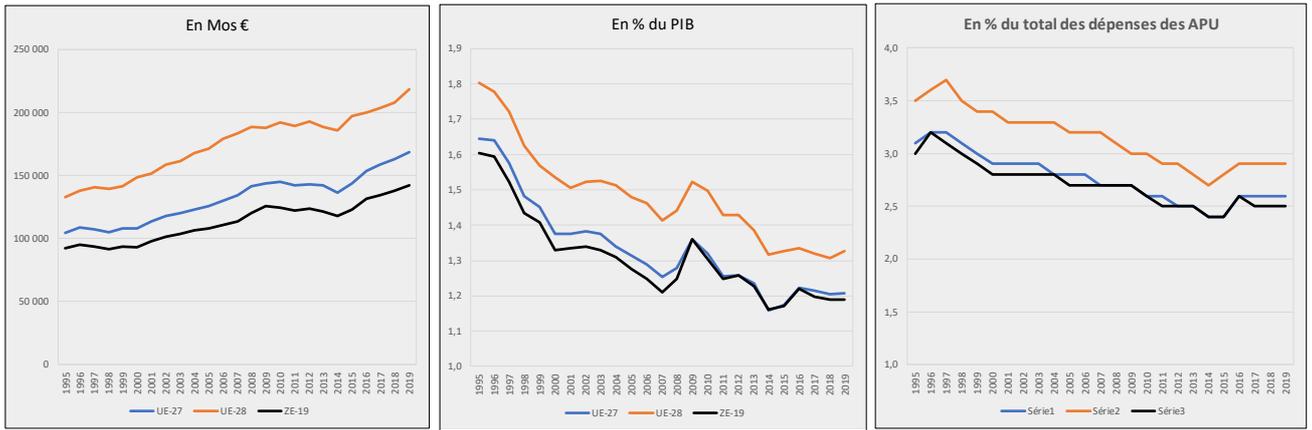
Découvrez toutes les publications du secrétariat général pour l'administration sur :

Internet :
www.defense.gouv.fr/sga

Intranet :
www.sga.defense.gouv.fr

Figure 1 : Situation comparée des dépenses publiques de défense en Europe

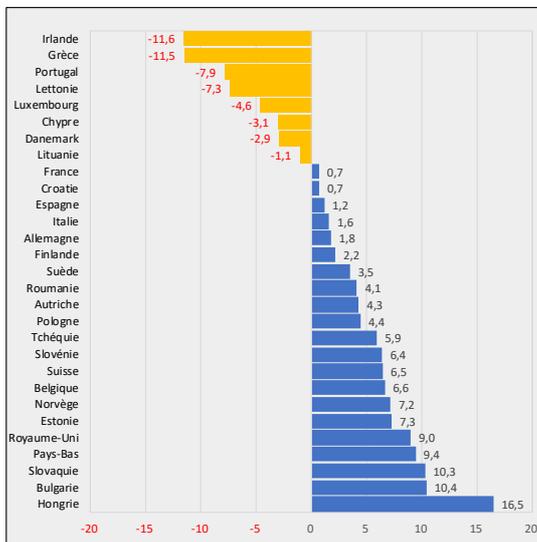
Mos €, en % du PIB, en % du total des dépenses des administrations publiques (APU)



Source : Eurostat.

Figure 2 : Évolution des dépenses publiques de défense en Europe, 2018-2019

% évolution 2018/2019 en euros constants 2015

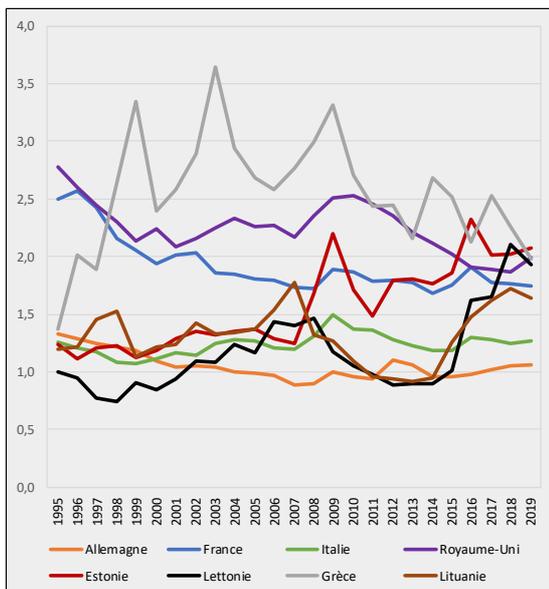


Champ : hors Islande et Malte.

Source : Eurostat.

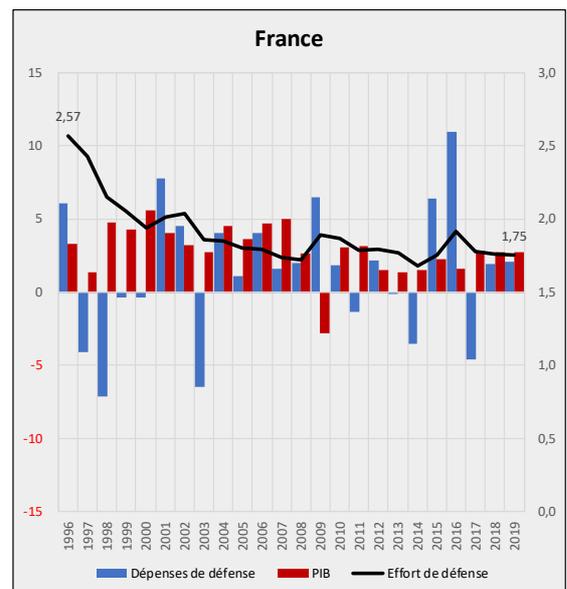
Figure 3 : Efforts de défense comparés

Part des dépenses publiques de défense dans le PIB (%)



Champ : dépenses de défense des administrations publiques.

Source : Eurostat.



L'analyse par sous-périodes correspondantes aux lois de programmation militaires successives de la France (1997-2002, 2003-2008, 2009-2013, 2014-2019) révèle des dynamiques de dépenses contrastées selon les pays. Sur la dernière période (2014-2019), les dépenses de défense progressent en euros courants et en euros constants dans l'UE-28 et en France, Allemagne, Italie et Royaume-Uni (**Figure 4**).

Les dépenses de défense en euros constants de la France retrouvent en 2016, leur niveau de 1995 et sont depuis en progression.

L'Allemagne affiche une trajectoire légèrement convexe de ces dépenses, qui repartent à la hausse à partir de 2008. La courbe des dépenses britanniques connaît un pic en 2010 puis une descente, avant une remontée en 2019. La courbe européenne (28 pays) est en hausse continue mais modérée, de +0,5 % en moyenne par an.

Figure 4 : Évolution des dépenses publiques de défense par grands pays

Évolutions annuelles moyennes (%), dépenses en euros courants et constants 2015

	1997/2002	2003/2008	2009/2013	2014/2019
France				
euros courants	0,8	2,6	0,7	3,2
euros constants	-0,7	0,4	-0,3	2,4
Royaume-Uni				
euros courants	4,0	2,8	1,5	0,6
euros constants	0,6	3,0	-1,5	0,7
Allemagne				
euros courants	-1,2	-0,0	5,1	5,5
euros constants	-1,9	-0,9	3,7	3,9
Italie				
euros courants	3,7	4,2	-4,3	3,2
euros constants	1,3	1,9	-5,4	2,4
UE-28				
euros courants	2,4	3,2	0,1	3,4
euros constants	0,2	1,1	-1,4	2,4

Déflateurs de PIB.

Source : Eurostat.

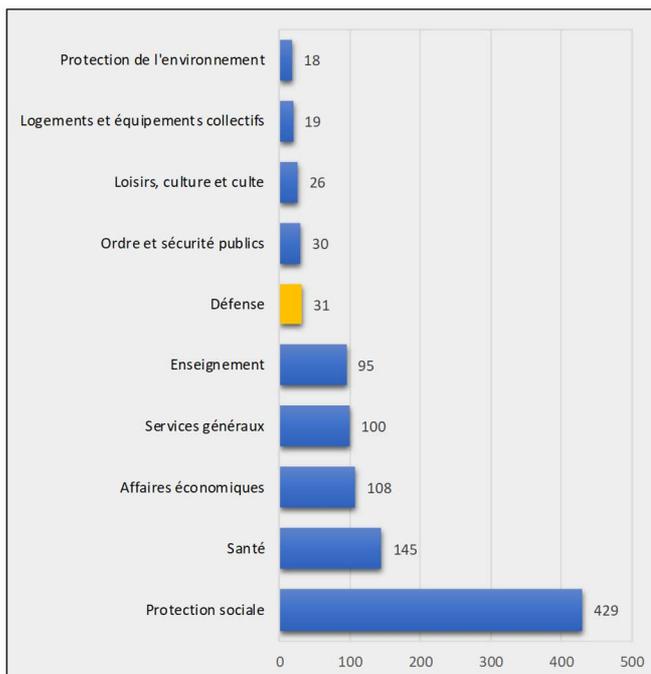
31 € PAR HABITANT POUR LA DÉFENSE

Sur 1 000 € de dépenses publiques en France, 31 € sont consacrés à financer la défense (**Figure 5**).

La dépense publique de défense est de 593,1 € par habitant en 2019 en France, ce qui place la France en deuxième position européenne derrière le Royaume-Uni (757,4 €), devant l'Estonie, les Pays-Bas, Chypre ou encore la Lituanie. (**Figure 6**).

Figure 5 : Ce que financent 1000 euros de dépenses publiques en 2019

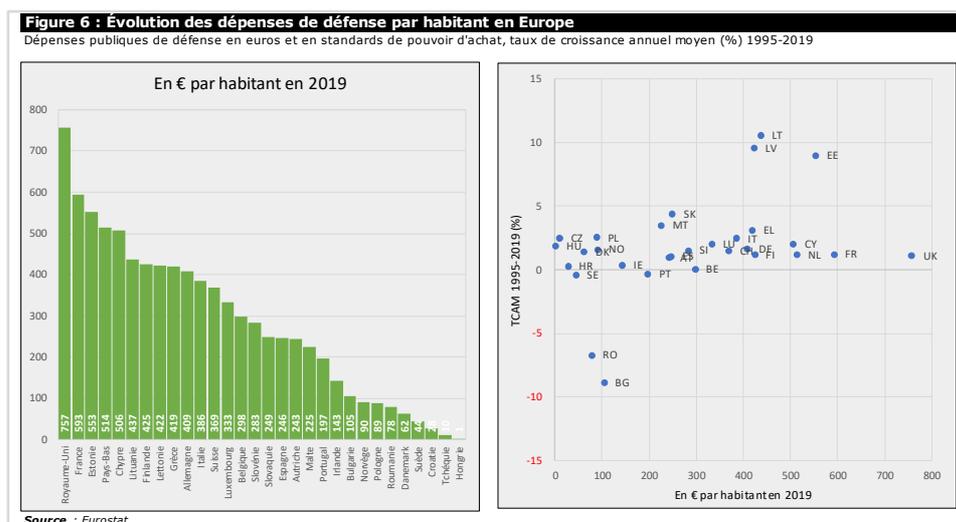
En € courants



Champ : dépenses des administrations publiques par fonction.

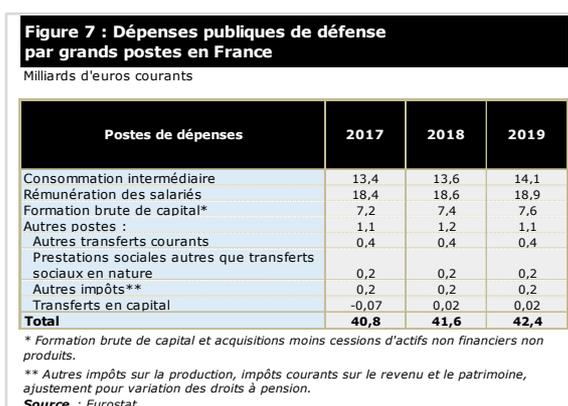
Source : Comptes nationaux - Base 2014, Insee.

En vingt ans, cette dépense en standard de pouvoir d'achat a progressé de +1,2 % en moyenne par an et par habitant en France, soit encore de +6,4 € par an et par habitant. Des pays comme l'Estonie (+9 %), la Lettonie (+9,6 %), la Lituanie (+10,6 %) ont vu leurs dépenses publiques de défense par habitant fortement augmenter, alors que d'autres pays comme la Roumanie et la Bulgarie diminuaient leurs dépenses par habitant (resp. -6,7 % et -8,9 %) (**Figure 6**).

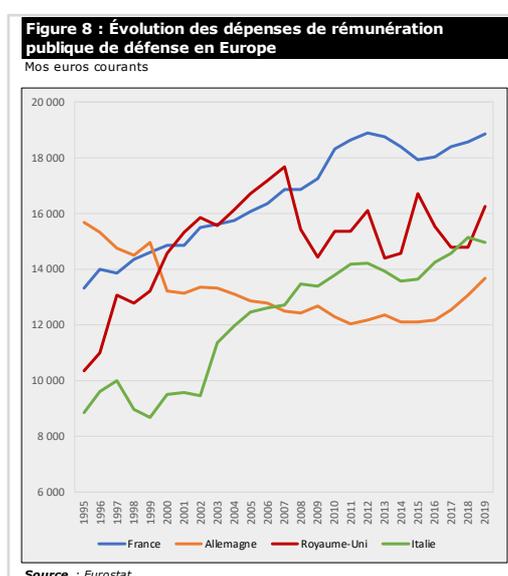


LE POIDS DES DÉPENSES DE RÉMUNÉRATION PUBLIQUE

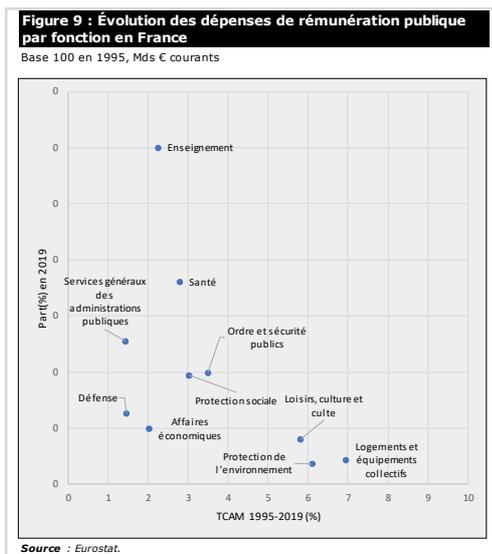
Les postes « rémunérations des salariés » (18,9 Mds € et 44,5 % du total), « consommation intermédiaire » (14,1 Mds €), « formation brute de capital » (7,6 Mds €) représentent la presque totalité des dépenses publiques de défense de la France en 2019 (**Figure 7**).



Sur la période 1995-2019, les dépenses de rémunération publique de défense ont progressé en euros courants de +1,5 % en moyenne par an en France, de +1,9 % par an au Royaume-Uni et de +2,2 % par an en Italie. L'Allemagne constitue le seul pays européen dans lequel ces dépenses ont reculé sur la période (-0,5 % par an) (**Figure 8**).



La progression de +1,5 % par an des dépenses de rémunération publique de défense est néanmoins inférieure à celle observée pour l'ensemble des fonctions (+2,6 %), se situant ainsi très en-deçà des dépenses de rémunération des fonctions « Enseignement » (+2,3 %) et « Santé » (+2,8 %) (**Figure 9**).



PRÉVISIONS DE DÉPENSES DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

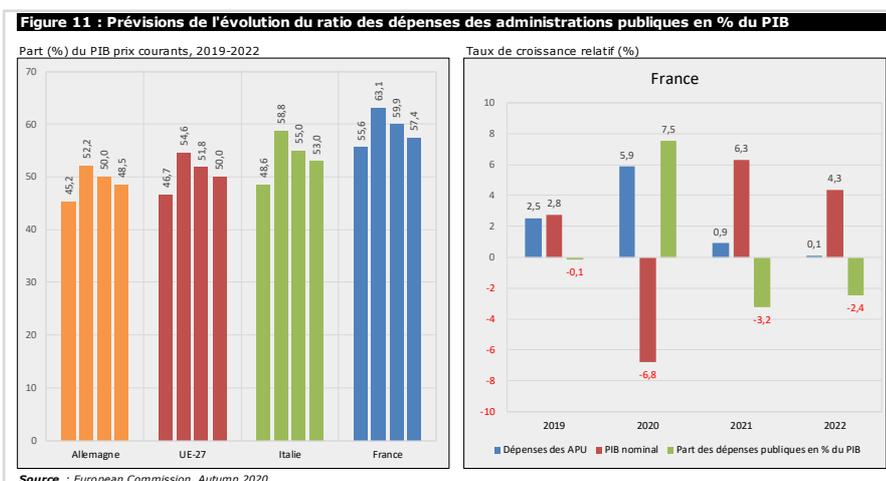
Selon les prévisions de la Commission Européenne (Automne 2020), la dépense publique en valeur de la France augmenterait de seulement +0,9 % en 2021 et de +0,1 % en 2022 ; après +5,9 % en 2020 par suite de la mise en place des mesures de soutien d'urgence et du plan de relance. Les prestations sociales, autres que transferts sociaux en nature, diminueraient de -1,7 % en 2021, puis augmenteraient de +0,5 % en 2022. Les dépenses de rémunération publique progresseraient de +2,1 % en 2021 et de +1,7 % en 2022. La croissance de la dépense publique en volume de la France serait de +0,4 % en 2021 et de -0,1% en 2022 (**Figure 10**).

Figure 10 : Prévisions de dépenses des administrations publiques
Taux de croissance (%)

	2019	2020	2021	2022
En Valeur				
UE27	3,5	10,3	-0,0	0,8
Allemagne	4,4	11,9	0,5	1,2
France	2,5	5,9	0,9	0,1
Italie	1,6	10,2	-1,6	0,3
En Volume				
UE27	1,8	8,3	-1,1	-0,6
Allemagne	2,2	9,0	-0,8	-0,4
France	1,2	3,0	0,4	-1,1
Italie	0,9	8,9	-2,6	-0,8

Source : European Commission, Autumn 2020.

En conséquence, le taux de dépenses publiques rapportées au PIB en France reculerait sensiblement et atteindrait 57,4 % du PIB en 2022, contre 59,9 % en 2021. Ce scénario résulterait d'une progression nominale concomitante du PIB estimée à +6,3 % en 2021 et à +4,3 % en 2022 (**Figure 11**).



DÉFINITIONS

Classification des fonctions des administrations publiques (COFOG)

Les données statistiques utilisées dans cet article sont les dépenses des administrations publiques ventilées selon la nomenclature internationale COFOG (*Classification Of the Functions Of Government*) définie dans le système de comptes nationaux (Eurostat). Les dépenses des administrations publiques sont ventilées suivant une nomenclature internationale définie dans le système de comptes nationaux de 1993 et révisée en 1999 : la COFOG. Cette classification répartit les dépenses des administrations publiques en dix catégories selon leur finalité : services publics généraux, **défense**, ordre / sécurité publics, affaires économiques, protection de l'environnement, logement / équipements collectifs, santé, loisirs / culture / culte, enseignement, protection sociale. Le champ des administrations publiques et le montant des dépenses sont ceux de la comptabilité nationale. Conventionnellement, les dépenses d'intérêts de la dette, lorsque la finalité de ces dépenses d'intérêts ne peut être distinguée, sont comptabilisées dans la fonction « *services publics généraux* ». Ainsi, les intérêts de la dette de l'État sont comptabilisés en « *services publics généraux* » alors que ceux payés par les administrations de sécurité sociale sont répartis entre santé et protection sociale, les deux seules fonctions qu'elles servent. L'affectation des dépenses de transfert (transferts courants ou en capital) est faite suivant la dépense qu'elle finance lorsqu'elle est connue. Dans le cas contraire, elle figure conventionnellement en « *services publics généraux* ».

Consommation intermédiaire

La consommation intermédiaire regroupe les biens et les services consommés pendant le processus de production au cours de la période comptable. Sur le plan conceptuel, elle diffère des achats et des autres types possibles d'acquisitions : toute acquisition entre dans les stocks avant d'en sortir lors de la consommation. Les biens et les services peuvent être acquis aussi bien par des établissements marchands que par des établissements non marchands des administrations publiques. En théorie, le moment d'enregistrement de la consommation intermédiaire est clair : il s'agit du moment auquel le produit est utilisé au cours du processus de production. Le moment d'enregistrement des achats et des autres acquisitions est théoriquement celui de la livraison, bien qu'il puisse exister des cas dans lesquels le moment de la livraison s'avère difficile à déterminer.

Rémunération des salariés

La rémunération des salariés inclut les salaires et traitements versés ainsi que les cotisations sociales à la charge des employeurs, y compris les cotisations sociales imputées. La rémunération est enregistrée sur la base des droits constatés, au moment où le travail est effectué, et non au moment où le salaire est dû ou payé. Les salaires incluent les primes, les bonus et les autres sommes forfaitaires (dus à des arriérés ou au renouvellement d'un contrat) versées, dont le moment d'enregistrement peut être difficile à déterminer : lorsqu'il s'agit de longues périodes d'emploi, ce moment correspond souvent au moment de détermination de la prime ou du bonus et non à la période que la prime ou le bonus est théoriquement destiné(e) à couvrir.

Formation brute de capital fixe

la formation brute de capital fixe est constituée par les acquisitions moins les cessions d'actifs fixes réalisées par les producteurs résidents au cours de la période de référence, plus certains ajouts à la valeur d'actifs non produits découlant de l'activité de production des unités productives ou institutionnelles. Les actifs fixes sont des actifs produits utilisés dans des processus de production pendant plus d'un an.

Effort de défense

La croissance des dépenses publiques peut être mesurée en « valeur » (croissance nominale), en « volume » (croissance réelle) ou en pourcentage du PIB. L'évolution du rapport des dépenses publiques de défense au PIB mesure l'effort de défense (%) du pays concerné.

POUR ALLER PLUS LOIN

- *Les comptes des administrations publiques en 2019 : Le déficit public s'élève à 3 % du PIB*, Insee Première, n° 1801, mai 2020.
- *Government at a Glance 2019*, OCDE.
- *Manual on sources and methods for the compilation of COFOG statistics - Classification of the Functions Government (COFOG)*, édition 2019, Eurostat, 234 pages.
- *European Economic Forecast, Autumn 2020 (Interim)*, Institutional Paper 136, European Commission Directorate-General for Economic and Financial Affairs, November 2021.

A PARAÎTRE

L'évaluation des retombées économiques régionales des dépenses de défense, EcoDef Références

Observatoire Économique de la Défense (SGA/DAF/OED)

Balard parcelle Ouest
60 Boulevard du Général Martial Valin • CS 21623 • 75 509 Paris CEDEX 15
Directeur de la publication : Christophe MAURIET
Rédacteur en chef : Christian CALZADA
Maquettage et réalisation : OED
Courriel : daf.oed.fct@intradef.gouv.fr

ISSN 2431-6148 : Ecodef (En ligne)

www.defense.gouv.fr/sga